

## Propositions négociations politique salariale 2014.

## Avec pour SUD SOLIDAIRES une seule motivation, le MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT des salariés(es),

ce qui nous conduit à privilégier l'augmentation générale sur l'augmentation individuelle dans les conditions désastreuses d'attribution d'aujourd'hui.

Il est vrai qu'encore cette année SUD SOLIDAIRES FPT ne participera pas aux négociations salariales, ce qui ne nous empêche pas d'avoir des revendications à soumettre à notre direction que voici :

- Augmentation Générale : somme forfaitaire de 60€ au 1er mars.
- Augmentation de toutes les primes de 4% au 1er mars.
- Revalorisation **obligatoire** de l'indemnité de transport d'un montant à négocier dans le cadre de l'accord.
- Déplafonnement de la prime d'ancienneté.
- Augmentation Individuelle si, et seulement si l'augmentation générale est acceptable et uniquement dans les conditions suivantes :

Négociation d'un accord instaurant un échelonnage mini d'Augmentation Individuelle afin de supprimer les situations INACCEPTABLES actuelles où il n'est pas rare d'avoir des salariés(es) sans augmentation depuis plus de 8 années.

Pour anticiper toutes réponses de la direction, il n'est pas envisagé de faire du « systématique »,

mais de respecter les salariés(es) et de les traiter correctement en leur garantissant un salaire décent.